

SAFETY INFORMATION

INSTALLATION OR ASSEMBLY INSTRUCTIONS

- THIS DEVICE IS NOT INTENDED FOR USE WITH EMERGENCY EXITS
- ADDED WEIGHT OF THE DEVICE MAY CAUSE INSTABILITY OF A FREE STANDING PORTABLE LUMINAIRE
- ONLY USE THE CONTROL PROVIDED WITH OR SPECIFIED BY THESE INSTRUCTIONS TO CONTROL THIS LAMP. THIS LAMP WILL NOT OPERATE PROPERLY WHEN CONNECTED TO A STANDARD (INCANDESCENT) DIMMER OR DIMMING CONTROL.
- USE ONLY WITH A PORTABLE TABLE LAMP THAT IS PROVIDED WITH A SHADE



CAUTION:

SUITABLE FOR DAMP LOCA
STANDARD DIMMERS, SEE
LUMINAIRE ONLY.

INFORMATION DE SÉCURITÉ

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION OU DE MONTAGE

- NE CONVIENT PAS AUX SORTIES DE SECOURS
- LE DISPOSITIF CONSTITUE UN POIDS SUPPLÉMENTAIRE CE QUI PEUT CAUSER L'INSTABILITÉ D'UN LUMINAIRE PORTATIF AUTONOME
- UTILISEZ UNIQUEMENT DE CONTRÔLE FOURNI AVEC OU SPÉCIFIÉ PAR CES INSTRUCTIONS POUR CONTRÔLER CETTE LAMPE. CETTE LAMPE NE FONCTIONNERA PAS CORRECTEMENT LORSQU'ELLE EST CONNECTÉE À UN GRADATEUR STANDARD (À INCANDESCENCE) OU À UNE COMMANDE DE GRADATION.
- UTILISER UNIQUEMENT AVEC UNE LAMPE DE TABLE DOTÉE D'UN ABAT-JOUR



AVERTISSEMENT:

CONVIENT AUX EMPLACEMENTS HUMIDES. NE PAS UTILISER AVEC DES
GRADATEURS STANDARD. SE REPORTER AUX INSTRUCTIONS. UTILISER
UNIQUEMENT DANS UN LUMINAIRE OUVERT.

FCC RF Radiation Exposure Statement



CAUTION:

To maintain compliance with the FCC's RF
exposure guidelines, place the unit at least
20cm from nearby persons."

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with
Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference.
2. This device must accept any interference, including interference that may cause
undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est
conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada
applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée
aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le
brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.